

## Procès-verbal du Conseil d'école du 9 novembre

### Membres présents :

- Madame AUBIN, adjointe aux affaires scolaires
- Monsieur POURCHASSE, directeur
- Mesdames LEMARE, LEUTELLIER, TASSEL, PEYROT, PAVOINE, ALNO, monsieur EVEN, enseignants
- Mesdames GUERIN, NAUX, CORBES, BRUN-LAFLEUR, EYROLLE, ROLLAND représentantes des parents d'élèves

### Membres excusés :

- Monsieur Le Maire
- Mesdames PERSEHAIS, REMONDIN, CLOAREC représentantes des parents d'élèves

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Installation du conseil d'école.
- 2) Présentation du rôle et des missions du conseil d'école.
- 3) Prochaines dates pour les conseils d'école à venir.
- 4) Règlement intérieur de l'école.
- 5) Bilan de la rentrée scolaire 2021.
- 6) Les différents projets de cycles, le projet d'école.
- 7) Point sur la mise en place du PPMS.
- 8) Information sur l'organisation du temps scolaire.
- 9) Mise en place des activités pédagogiques complémentaires en 2021/2022.
- 10) OCCE, bilan
- 11) Information sur les travaux réalisés et sur les demandes d'investissements.
- 12) Questions des représentants des parents d'élèves.

### 1. Installation du conseil d'école

Élection du 8 octobre 2021 : nous constatons une augmentation du nombre de votants pour la deuxième année consécutive : 97 votants contre 85 l'an passé. Le taux de participation est de 41,8 % contre 35% en octobre 2020.

Suite aux élections du vendredi 12 octobre, mesdames REMONDIN, PERSEHAIS, GUERIN, NAUX, CLOAREC, CORBES, BRUN-LAFLEUR, EYROLLE, ROLLAND ont été élues représentantes des parents d'élèves au conseil d'école. 8 sièges sur 8 ont été pourvus pour représenter les parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2021 – 2022. Mme SCHUTERS-HERVE, inspectrice de l'Éducation Nationale, n'ayant pas fait signe suite aux résultats des élections, je déclare le conseil d'école installé pour l'année 2021 – 2022.

### 2. Présentation du rôle et des missions du conseil d'école

#### **Sont membres de droit avec voix délibérative :**

- Le directeur qui préside le conseil d'école
- Les enseignants
- Les parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le maire
- L'adjointe aux affaires scolaires
- L'inspectrice de l'Éducation Nationale

### **Sur proposition du directeur de l'école:**

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école donne un avis consultatif et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques, moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire...). Deux parents élus participeront aux commissions extra-municipales afin de traiter les sujets de la cantine et du périscolaire. Un questionnaire sera transmis aux parents par les représentants qui synthétiseront les questions afin de les relayer lors de ces commissions.

### **3. Dates des prochains conseils d'école :**

- Le jeudi 31 mars à 18h30.
- Le lundi 13 juin à 18h30.
- Un conseil d'école aura lieu avant le 25/02 concernant les rythmes scolaires.

### **4. Règlement intérieur de l'école :**

Aucune demande de modification n'a lieu, le règlement intérieur est reconduit automatiquement.

### **5. Bilan de la rentrée scolaire 2021**

L'école compte actuellement 8 classes : 3 en maternelle et 5 en élémentaire.

Les effectifs actuels sont :

#### ➤ Maternelle 63 enfants avec :

- Mme TASSEL : 7 PS et 12 MS, soit 19 élèves
- Mme LEMARE : 2 TPS, 6 PS et 11 MS, soit 19 élèves
- Mme LEUTELLIER : 5 MS, et 16 MS, soit 21 élèves

4 TPS sont inscrits et arriveront dans les classes en janvier. Deux seront admis dans la classe de madame TASSEL, deux autres seront admis dans la classe de madame LEMARE.

#### ➤ En élémentaire 104 élèves :

CP : Mme PAVOINE : 24

CE1 : Mme PEYROT : 19

CE2 : M. POURCHASSE, M. GILBERT : 22

CM1 : M. EVEN : 19

CM2 : Mme JAHIER : 20

**Soit un total de 167 élèves pour l'ensemble de l'école.**

### **6. Les différents projets de cycle, le projet d'école**

- ◆ Le projet d'école :

#### **Intitulé : Aider les élèves à développer leur esprit critique**

**Objectif pédagogique 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et, tout particulièrement, les compétences de lecture et de vocabulaire**

- Action 1 : Augmenter le nombre de mots connus par les élèves à travers une programmation des mots à connaître et grâce à une utilisation quotidienne de ces mots.

→ Programmation des thèmes de vocabulaire de la PS au CM2.

→ Mise en contexte du vocabulaire pour s'assurer une meilleure maîtrise : le vocabulaire devra ainsi s'appuyer sur des sorties (exemple : paysages), sur des animations (fruits et légumes) etc. L'objectif est que les élèves, par la mise en contexte, s'approprient de manière plus importante le vocabulaire programmé.

→ Création de deux thèmes à approfondir : les consignes/le vocabulaire mathématiques et le vocabulaire « littéraire » (contes, connecteurs...). Ces thèmes seront différenciés entre les niveaux et vus tous les ans par les élèves.

*Effets attendus pour les élèves : augmentation progressive du nombre de mots maîtrisés par les élèves, maîtrise progressive des attendus scolaires.*

*Évaluation chiffrée des résultats des élèves de la PS au CM2.*

- Action 2 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire d'apprentissage des sous-compétences de lecture : substituts, marques morphosyntaxiques, hypothèses... du CE1 au CM2.

→ Mise en place d'un travail programmé à partir de « Je lis, je comprends » du CE1 au CM2.

*Effets attendus pour les élèves : maîtrise progressive des sous-compétences permettant de comprendre un texte : mobilisation des savoirs, construction de la cohérence, mise en lien des compétences grammaticales et du sens).*

*Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CE1 au CM2.*

Action 3 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire de la lecture implicite de la GS au CM2.

→ Mise en place d'activités orales sur l'implicite en GS et début de CP (Stratégies pour lire au quotidien).

→ Mise en place d'activités de lecture implicite de la fin de CP au CM2 (TACIT).

→ Approfondir le travail sur la logique : des activités de logique seront mises en place, notamment au C1, afin d'aider les élèves à créer des relations logiques.

*Effets attendus pour les élèves : amélioration des résultats en lecture implicite, résolution de problèmes grâce à une mise en relation des informations plus efficace.*

*Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CE1 au CM2.*

- Action 4 : Renforcer la place des activités de production d'écrit de la GS au CM2.

→ Mettre en place une programmation de production d'écrits du CE1 au CM2 sur les apprentissages des élèves en terme de structuration, vocabulaire (voir thème littéraire, lecture explicitée), forme (signes du dialogue...).

→ Identifier des inducteurs (joggings écritures...) permettant de travailler quotidiennement (dans l'idéal) les compétences, le vocabulaire.

*Effets attendus pour les élèves : Nous attendons des élèves qu'ils progressent dans leurs productions sur la forme (structure du récit, marque du dialogue...) ainsi que sur le fond (vocabulaire, idées) par une pratique quotidienne de la production d'écrit.*

*Évaluation des résultats des élèves du CP au CM2.*

- Action 5 : Améliorer la fluence de lecture du CP au CE2.

→ Mise en place d'une pratique quotidienne de la fluence du CP au CE2.

*Effets attendus pour les élèves : progression de la vitesse de lecture des élèves.*

*Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CP au CE2.*

**Objectif pédagogique 2 : Mettre en œuvre un parcours citoyen basé sur un engagement de l'ensemble de la communauté éducative**

- Action 1 : Renforcer le rôle des délégués des classes.

- Participation des délégués aux conseils d'élèves en présence du directeur
- Délégués : en lien avec le dispositif « messages clairs », les délégués des CM2 porteront une chasuble les identifiant comme médiateurs de conflits mineurs sur la récréation
- Participation des élèves de CM2 aux commémorations du 11/11

- Action 2 : Renforcer le dispositif "Messages clairs".

*Effets attendus pour les élèves : réduction maximale des « conflits » entre élèves.*

- Action 3 : S'assurer de la maîtrise des symboles de la République.

*Effets attendus pour les élèves : maîtrise par tous les élèves de ces symboles avant l'entrée au collège.*

- Action 4 : Mettre en œuvre une pratique régulière de réflexion sur la notion de vivre ensemble : débats philosophique, méditation, harcèlement...

- Participation à deux débats philosophiques chaque année dont un sur le harcèlement (débats communs à toutes les classes de l'école).
- Réflexion sur la mise en place d'une formation sur la méditation/l'altruisme en vue d'une mise en place d'un cycle méditation tous les ans au bénéfice des élèves.
- Création d'une banque de données sur le harcèlement : vidéos, livres...
- Participation de l'école au programme pHARe : méthode de gestion des situations de harcèlement.
- Participation de tous les élèves à une ou plusieurs animations réalisées en partenariat avec le foyer des Glycines afin de confronter les élèves au handicap pour mieux en comprendre les enjeux et les difficultés.

*Effets attendus pour les élèves : amélioration progressive des comportements des élèves vis à vis de leurs pairs et des autres.*

*Évaluation : observation de comportements plus positifs entre élèves.*

- Action 5 : Renforcer le lien avec les autres temps de l'élève (cf. PEDT).

- Information des pratiques scolaires en vue de leur transfert sur les autres temps de manière à harmoniser les pratiques.

*Effets attendus pour les élèves : amélioration progressive des comportements des élèves vis à vis de leurs pairs par la constance dans l'appréciation des adultes.*

### **Objectif pédagogique 3 : Diversifier et programmer l'enseignement artistique sur l'ensemble du parcours des élèves**

- Action 1 : programmer le parcours de l'élève.

- Détermination chaque année d'un type d'art qui sera approfondi par l'ensemble des classes de l'école. S'assurer que tous les types d'art seront étudiés. Dans la mesure du possible, associer un artiste au type d'art choisi afin que les élèves bénéficient des compétences de l'artiste.
- Mise en place d'une exposition annuelle des projets des élèves et tout particulièrement du type d'art commun à l'ensemble des classes.
- Détermination d'une liste de lieux culturels à découvrir (musée, opéra...) en lien avec le type d'art étudié et fréquentation de ces différents lieux au cours de leur scolarité.

*Effets attendus pour les élèves : découverte de tous les types d'arts et des lieux culturels majeurs.*

- Action 2 : mettre en place un outil de suivi du parcours artistique plus efficace.

→ Outil reprenant les différents types d'arts et recensant les projets communs à l'ensemble des classes de l'école : cahier du parcours culturel uni blanc pour augmenter la pratique. Les feuilles du parcours culturel y seront collées ou scotchées.

Effets attendus pour les élèves : outil de communication permettant aux élèves de décrire et expliquer ce qu'ils ont fait à leurs parents.

- Action 3 : mutualiser les pratiques des enseignants afin de favoriser une pratique régulière.

→ Détermination d'une base de données sur des projets à mettre en œuvre, sur des pratiques artistiques différentes.

Effets attendus pour les élèves : augmenter la quantité de pratique artistique, augmenter la quantité de techniques artistiques vues.

### **Goûter de Noël :**

Si les contraintes sanitaires le permettent, les enseignants souhaitent pouvoir renouveler le goûter de Noël dans la salle du Four à Chaux comme cela était effectué les années précédentes.

### **Projets cycle 1 :**

Tous les élèves de maternelle ont participé à la matinée Halloween, le vendredi 22 octobre. Ils sont venus déguisés en petits monstres à l'école. Ils ont partagé comptines, chansons, danses et goûters avec les copains. Nous remercions les parents d'avoir apporté des goûters.

Un projet commun aux trois classes de la maternelle aura lieu sur le thème de la ferme, du jardinage et de la forêt.

Une sortie aux jardins partagés de Saint Thural a déjà eu lieu. Cette sortie sera renouvelée à chaque saison de manière à pouvoir observer l'évolution du potager, des fruits et des légumes qui y poussent.

Une sortie en forêt a aussi eu lieu afin de découvrir ce milieu naturel. D'autres sorties auront lieu pour observer l'évolution de ce milieu au cours des saisons.

Enfin, chaque classe se rendra dans deux fermes au cours de l'année. La première sortie aura lieu le vendredi 12 novembre à la ferme de Chartres de Bretagne. Elle ne concerne que les classes de madame TASSEL et madame LEMARE.

### **Projets cycle 2 :**

Durant cette première période, une sortie forêt a été organisée le vendredi 12 novembre pour les élèves de CP et de CE1, elle sera reconduite au cours de l'année. Elle a pour objectif de poursuivre ce qui a été initié en cycle 1. Par ailleurs, comme cela est le cas pour la maternelle, les sorties servent à rendre plus concret l'apprentissage du vocabulaire.

Les élèves de CP réaliseront un cycle autour de la maîtrise du vélo. Les élèves de Ce1 et Ce2 initieront un cycle concernant la maîtrise du roller.

### **Projet de l'école :**

Chaque année, l'ensemble de l'école choisit un type d'art à aborder. Cette année, nous avons imaginé travailler sur la musique. Nous avons donc demandé l'intervention d'un professeur de musique dans le cadre du programme « Musique à l'école ». Ce programme a pour objectif de faire intervenir des professeurs de musique dans les écoles qui le souhaitent. Les heures de ces professeurs sont financées pour moitié par la communauté de communes et pour l'autre moitié par le département. L'école n'a été dotée que de 20 heures ce qui n'est pas suffisant pour mener à bien le projet initial. Des solutions sont à l'étude pour pouvoir continuer à travailler sur ce type d'art. S'il s'avérait impossible de trouver une solution, nous serions dans l'obligation de ne pas le mettre en œuvre. Les projets des classes sont donc mis en suspens le temps que nous puissions clarifier cette situation.

Le 11/11, plusieurs élèves de CM2 se sont rendus au monument aux morts pour réciter un poème.

## **7. Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)**

Une école doit faire face à trois types de dangers :

- La sécurité liée aux incendies.
- La sécurité liée aux risques majeurs : tempête, transport de matière dangereuse, accident nucléaire...
- La sécurité liée aux intrusions.

Chaque établissement scolaire doit donc se doter de 3 protocoles car chaque danger entraîne une réponse différente. Ces 3 protocoles sont donc affichés dans l'ensemble des pièces de l'école. Chaque année, les établissements scolaires devront réaliser des exercices incendie et PPMS. L'objectif étant d'évaluer ce qui peut être amélioré en fonction des conditions qui nous sont faites. Chaque exercice donne lieu à un compte rendu inscrit dans un registre de sécurité.

La première alerte incendie a déjà été effectuée.

Un exercice « intrusion » a été réalisé le 15/10. Nous avons pu inaugurer le système d'alerte financé par la mairie. Les alertes sont pertinentes et efficaces.

## **8. Information sur l'organisation du temps scolaire**

L'organisation du temps scolaire sur huit demi-journées est une organisation dérogatoire qui doit être revue par les différents partenaires tous les 3 ans. En effet, l'organisation sur 9 demi-journées est l'organisation qualifiée d'ordinaire par la direction académique. Une demande de maintien de l'organisation scolaire actuelle est effectuée par la mairie. En conséquence, un conseil d'école exceptionnel devra être réalisé avant le 25/02 afin de recenser les avis des représentants de parents d'élèves, des élus, des enseignants. Le compte rendu de ce conseil d'école sera envoyé à la direction académique en complément de la demande effectuée par la mairie.

## **9. Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Les activités pédagogiques complémentaires sont des activités mises en place par les enseignants en dehors des heures de classe. Ces activités sont soumises à autorisations parentales.

Les APC sont principalement centrées sur l'axe 1 du projet d'école qui concerne l'apprentissage de la lecture. Les élèves de la GS au CM2 sont concernés.

Les élèves de CP, CM1, CM2 mangeant à la cantine seront susceptibles d'être pris en APC sous forme de coup de pouce si des difficultés ont été observées au cours de la semaine.

## **10. OCCE**

Madame Peyrot est la mandataire OCCE.

<b>Bilan comptable de l'année scolaire 2020/2021</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Assurances versées	435,25	Photographies scolaires	1069
Cotisations versées à l'OCCE		Opération crêpes/galettes	734,03
Dépenses de classe	402,76	Participation volontaire	608
Cadeaux de Noël APEEP	633,6	Subvention cadeaux de Noël APEEP	633,6
Sorties C2	891,17	Subvention mairie	3525
Sorties C3	313		
Photocopies	195,23		
Achats de livres	95,81		
Intervention Christos	1040		
<b>Total des dépenses</b>	<b>4409,58</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>6569,63</b>

Certaines dépenses sont obligatoires comme les cotisations assurances. Les « dépenses de classe » concernent les petites dépenses (tissus, gâteaux etc.). Les classes de C1 ne sont pas sorties à cause du contexte sanitaire instable en 2020-2021. Ces classes compenseront donc cette absence de sorties en 2021/2022.

## **11. Information concernant les travaux réalisés dans l'école et les demandes d'investissements**

Nous remercions la mairie d'avoir réalisé les travaux suivants :

– Réalisation de la peinture du hall maternel. En effet, la mairie a validé il y a maintenant plusieurs années, le fait de repeindre chaque année une partie de l'école (équivalent d'une classe). Ceci a pour objectif de répartir les dépenses sur de nombreuses années tout en maintenant un bon niveau d'entretien du bâtiment. Nous remercions encore une fois la mairie pour cette décision importante pour les conditions de travail des élèves et du personnel.

– Réalisation de nombreux petits travaux au quotidien. Nous remercions grandement les services techniques qui font un travail de qualité.

Toutefois, malgré leur investissement, nous observons toujours des fuites du toit. Les fuites sont plus importantes en maternelle (dortoir, salle de motricité notamment) mais sont observées sur l'ensemble de l'école.

### Réponse de la mairie :

Les élus ont conscience de cette problématique et étudient les solutions les plus pertinentes.

### Investissements :

Il est convenu avec la mairie que l'école doit faire la demande de renouvellement d'un vélo ou d'un tricycle chaque année. Là encore, il s'agit de planifier les investissements sur le long terme. Une demande référencée a donc été envoyée à la mairie.

Par ailleurs, la mairie et l'école ont répondu à un appel à projet sur le numérique. Cette demande étant validée et subventionnée par l'état, 8 ordinateurs ultraportables et 2 UC seront achetés cette année.

## **12. Questions des parents d'élèves (avant confinement)**

### **Remarques / questions concernant l'école :**

Les choses particulièrement appréciées par les enfants pendant cette période : 28 réponses

Le sport (7)

La piscine (4)

La semaine du goût (3)

La sortie en forêt des maternelles (2)

Le retrait du masque (2)

Le professeur remplaçant de CM2 (2)

L'élection des délégués (1)

L'activité sur les ombres (1)

La fête d'Halloween (1)

Les choses qui pourraient être améliorées ou changées : 10 réponses

1. Un peu plus de communication sur le niveau des élèves (apprentissages, comportement, difficultés) entre parents et professeurs.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

### Réponse de l'école :

Tous les parents d'élèves de l'école sont rencontrés par les enseignants de l'école à la fin du premier semestre en janvier. Si des parents souhaitent rencontrer les enseignants pour avoir un bilan sur leur enfant, il ne faut pas hésiter à demander un rendez-vous. Vous pouvez le faire via l'adresse mail professionnelle communiquée en début d'année ou via le carnet de liaison. Les cahiers qui reviennent régulièrement dans les familles permettent aussi aux familles d'avoir connaissance des difficultés éventuelles. Enfin, certaines familles ont déjà été rencontrées par les enseignants.

2. Le couloir de la maternelle est trop étroit.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Il n'y a pas de solution à ce problème.

3. Plus de jeux dans la cour des grands (tyrolienne, trampoline, tourniquet).

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Nous serions bien évidemment favorables à la mise en place de nouveaux jeux dans la cour. Toutefois cela sous entendrait que la cour de l'école soit agrandie.

Réponse de la mairie :

De nombreux investissements ont lieu ou sont à l'étude. L'installation de jeux de cette ampleur n'est pas possible.

4. L'apprentissage de l'anglais plus important et plus concret.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Une initiation à l'anglais commence dès le CP à partir de chansons ou comptines. Dès le CE1, l'apprentissage est systématisé.

5. Ponctualité le soir.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Les enseignants pensent être globalement ponctuels.

6. Regonfler les ballons de basket.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Nous regonflons les ballons mais les élèves sont les premiers à les abîmer en ne les utilisant pas comme il le faudrait. Il arrive donc, notamment en fin d'année civile, que la qualité soit inférieure à ce qu'elle devrait être en attendant leur renouvellement.

Commentaires libres des parents : 14 réponses

Éléments positifs :

- Les activités et projets proposés (2)
- L'organisation de la rentrée malgré le protocole sanitaire (1)
- La gestion de la fermeture de la classe de CM2 (2)
- L'adaptabilité de l'équipe enseignante (1)
- Le relationnel avec l'équipe enseignante (3)
- L'investissement de l'équipe enseignante (1)

Éléments négatifs :

Que toutes les classes ne puissent pas aller à la piscine cette année (surtout celle de CM1) :

Réponse de l'école :

Les annulations liées au COVID 19 ne sont pas décidées par l'école. Nous ne pouvons que les regretter. En accord avec l'inspection, nous pourrions envisager de modifier l'organisation des classes qui iront à la piscine. Nous bénéficions de 3 créneaux. Nous étudierons donc à l'avenir la possibilité d'envoyer un niveau de plus à la piscine.

Secrétaires :

Tiphaine PAVOINE

Gwenaëlle LEUTELLIER